

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Barnston-Ouest, tenue au centre communautaire, 2081 Chemin de Way's Mills, le 13 septembre 2010, à 19h35, présidée par son honneur madame la Maire Ghislaine Leblond à laquelle assistaient les conseillers:

Madame Marianne Santschi, Monsieur Richard D'Amour,
Monsieur Serge Tremblay, Madame Carole Blais,
Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Sont également présents, l'inspecteur municipal Claude Lachapelle et la directrice générale Manon Bergeron qui agit en tant que secrétaire.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

1) Ouverture de la séance du 13 septembre 2010.

Madame la Maire souhaite la bienvenue à tous, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

10 09 177

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour du 13 septembre 2010

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par la conseillère Carole Blais, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 13 septembre 2010, soit adopté tel que rédigé, en y ajoutant au point suivant : **8.2 Voirie – intersection ch Hunter et ch Jordan**

- 1.- **Ouverture**
 Prière et mot de bienvenue du maire
- 2.- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3.- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2010 et de la séance extraordinaire du 18 août 2010.**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée.**
 - 5.1 Reconstruction du pont 7172 ch Way's Mills – passage piétonnier
 - 5.2 Informations sur les coûts niveleuse, 2^e appel d'offres ch hiver, dons
- 6.- **Correspondance.**
 - 6.1 Délégation de compétence en faveur de la MRC de Coaticook (IHV)
 - 6.2 Campagne Centraide 2010
 - 6.3 Invitation au souper bénéfice – Fondation la Frontalière
 - 6.4 Campagne annuelle de financement – Les Jeux du Québec Estrie
 - 6.5 Invitation au tournoi de golf 2010 – La Fondation du Centre de santé et de services sociaux de la MRC de Coaticook inc
 - 6.6 Commandites 2010-2011- Le Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook
 - 6.7 FQM – formation sur les contrats municipaux et autres formations
 - 6.8 Contrat de location – centre communautaire
 - 6.9 Dépôt du document, sur l'élaboration des orientations et consultation de la population sur le développement et l'aménagement du territoire de la Municipalité et calendrier 2010-2011 par le comité consultatif en urbanisme
 - 6.10 Projet 2011 – Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook – personnage historique
 - 6.11 Demande de remboursement de bibliothèque par un contribuable ayant un terrain seulement dans la municipalité
- 7.- **Rapport des élus**
 - 7.1 Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités
 - 7.2 Rapport des conseillers
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie.**
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel
 - 8.2 Voirie – intersection des chemins Hunter et Jordan
- 9.- **Rapport de la secrétaire-trésorière.**

- 9.1 Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
- 9.2 Résultat des soumissions pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, des matières compostables pour 2011
- 9.3 AFA des Sommets inc – hersage forestier et reboisement résineux
- 9.4 Fausse alarme incendie en date du 3 août 2010
- 9.5 Séminaire de formation MégaGest – système comptable

10.- Trésorerie.

- 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dép incompressibles et comptes à payer.
- 10.2 Rapport trimestriel au 31 août 2010

11.- Divers.

12.- Deuxième période de questions

13.- Levée de la session.

Adoptée à l'unanimité.

10 09 178

3.1) Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 août 2010 et la séance extraordinaire du 18 août 2010

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu ;**

Que lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité.

4) 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques contribuables sont présents et questionnent madame la Maire sur les sujets suivants : les conditions établies lors de la donation du centre communautaire à la municipalité en 1995, la vaisselle, le coût d'entretien annuel du bâtiment et des revenus.

Le conseiller Jean-Pierre Pelletier quitte, il est 20h25.

5.1) Reconstruction du pont 7172 ch Way's Mills – passage piétonnier

La directrice générale remet aux membres du conseil la correspondance du ministère des Transports datée du 5 août dernier, confirmant le passage piétonnier lors de la construction dudit pont. A noter, qu'il est terminé et praticable depuis la fin de semaine dernière.

5.2) Informations sur les coûts niveleuse, 2^e appel d'offres ch d'hiver, dons

Tel que demandé, la directrice générale dépose au conseil municipal

- a) les heures travaillées et les coûts des travaux de nivelage 2010 :

Transport M Morin	119.5 hres	12 762.69\$
Excavation A Barrette	112.0 hres	13 894.30\$
- b) les coûts supplémentaires découlant du 2^e appel d'offres ch hiver :
publication, frais juridiques, séance extraordinaire - total de 2 768\$.
- c) Dons – dépenses au 31-08-2010 (incluant les engagements) au montant de 4 869.05\$ / sur un budget de 5 000\$

Le conseiller Jean-Pierre Pelletier est de retour, il est 20h30.

10 09 179

6.1) Délégation de compétence en faveur de la MRC de Coaticook (Internet haute vitesse)

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook considère que l'accès à un

service d'Internet à haute vitesse pour l'ensemble de la population est un outil essentiel au développement de la MRC ;

ATTENDU que les noyaux ruraux de la MRC ont déjà accès à un branchement Internet par câble ;

ATTENDU que de nombreuses résidences situées sur le territoire de plusieurs municipalités locales du territoire de la MRC n'ont toujours pas accès au service internet haute vitesse ;

ATTENDU que la population de la MRC de Coaticook attend avec impatience le branchement à Internet, qui doit faire partie des services de proximité ;

ATTENDU qu'un organisme à but non lucratif a été mis sur pied à cet effet, soit la Table d'action en communication et technologies de l'Information de la MRC de Coaticook (T@CTIC) Ltée ;

ATTENDU que T@CTIC sera propriétaire des infrastructures à mettre en place et le gestionnaire du service d'Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que le programme «*Communautés rurales branchées*» vise à appuyer les projets collectifs qui proposent aux particuliers, aux organismes et aux entreprises en milieu rural un service Internet à haute vitesse de qualité similaire et à un coût comparable au service offert en milieu urbain ;

ATTENDU que ce programme est destiné au territoire rural du Québec ;

ATTENDU que la demande d'aide financière de T@CTIC dans le cadre du programme «*Communautés rurales branchées*» du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le projet de branchement Internet haute vitesse pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook fut accepté pour un montant maximum de 899 481 \$, remboursable sur une période de cinq (5) ans ;

ATTENDU qu'une convention à cet effet est intervenue entre le ministère et T@CTIC ;

ATTENDU qu'il est opportun que la MRC de Coaticook et les municipalités locales de son territoire se prévalent des articles 569.0.1 et suivants du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) et 468 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), afin de conclure une entente de délégation de compétence à la MRC aux fins ci-dessus ;

ATTENDU qu'un projet d'entente de délégation de compétence a été soumis aux membres du conseil de la MRC, le 18 août 2010 ;

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu ;**

Que le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest:

- 1) Délègue à la MRC de Coaticook les compétences requises pour assurer la desserte du service internet haute vitesse aux résidences de son territoire qui en sont présentement privées ;**
- 2) Approuve aux fins ci-dessus le Projet d'entente de délégation de compétence soumis aux membres du conseil ;**
- 3) Autorise Madame la Maire Ghislaine Leblond et la directrice générale Manon Bergeron, à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente de délégation de compétence avec la MRC de Coaticook à l'intérieur du délai de 60 jours imparti et à poser tout geste nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.**

Adoptée à l'unanimité.

10 09 180

6.2) Campagne Centraide 2010

Attendu la demande d'aide financière dans le cadre de la campagne de Centraide 2010 ;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Que la municipalité accepte de verser la somme de 100\$ à titre d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité.

10 09 181

6.3) Invitation au souper bénéfice – Fondation la Frontalière

Attendu la présente invitation à un souper bénéfice au coût de 50\$/personne ou une table complète (8 personnes) au prix de 380\$;

Attendu que le conseil municipal a déjà participé financièrement en mars dernier, en versant 100\$ à ladite fondation pour le secteur « culturel » ;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

Que les membres du conseil ne contribueront pas financièrement à cette deuxième demande de la Fondation la Frontalière,

Adoptée à l'unanimité.

10 09 182

6.4) Campagne annuelle de financement – Les Jeux du Québec Estrie

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

Que les membres du conseil ne contribueront pas financièrement à ladite campagne cette année, aucun athlète ne provenant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

6.5) Invitation au tournoi de golf – La Fondation du Centre de santé et de services sociaux de la MRC de Coaticook inc.

Aucun élu ne peut y participer cette année.

10 09 183

6.6) Commandites 2010-2011 – Le Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook.

Attendu que dans le cadre de son 15^e anniversaire, le Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook offre à la municipalité d'acheter des billets de spectacle à moindre coût ;

**Il est proposé par la conseillère Marianne Santschi,
Appuyé par la conseillère Carole Blais et il est résolu,**

Que le conseil municipal autorise l'achat de 15 billets de spectacle au coût de 150\$.

Que le conseil municipal, via son journal mensuel, invite les contribuables à participer au tirage desdits billets.

Adoptée à l'unanimité.

10 09 184

6.7) FQM – formation sur les contrats municipaux et programme de formation destiné aux élus municipaux

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu,**

Que le conseil municipal autorise l'inscription du conseiller Jean-Pierre Pelletier auxdites formations, en y défrayant les coûts.

Que le conseil municipal effectue le remboursement des frais de déplacement engendrés par cette activité.

Adoptée à l'unanimité.

6.8) Contrat de location – centre communautaire

Ce point sera discuté lors d'une prochaine séance de travail.

6.9) Dépôt du programme de travail et calendrier 2010-2011 – comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Dépôt dudit document suite au mandat donné par le conseil municipal au CCU sur « l'élaboration des orientations et consultation de la population sur le développement et l'aménagement du territoire de la municipalité »

10 09 185

6.10) Projet 2011 – Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook – personnage historique

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu,**

Que la municipalité informe ledit organisme de son intérêt à réaliser en 2011, un personnage historique, dont les recherches ont déjà été effectuées, à savoir : « Daniel Way » – pour le secteur de Way's Mills.

Que la municipalité mandate le conseiller Richard D'Amour à vérifier pour le secteur de Kingscroft, un personnage historique qui pourrait être également proposé.

Adoptée à l'unanimité.

10 09 186

6.11) Demande de remboursement de bibliothèque par un contribuable avant un terrain seulement dans la municipalité

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

Que la municipalité effectue ledit remboursement car dans les directives de la politique familiale, il est indiqué « Que tous les contribuables qui font la demande sont remboursés à 100% sur les coûts d'inscription à la bibliothèque de Coaticook ou Ayer's Cliff »

Que lors de la révision de la politique familiale, ce point soit étudié, afin d'y lire que le remboursement soit effectué aux résidents de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

7.1) Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités et réunions

7.2) Rapport des conseillers

Les conseillers font part de leurs diverses activités. Et le conseiller Jean-Pierre Pelletier dépose son rapport d'activités du mois.

8.1) Rapport de l'inspecteur municipal

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'août 2010

8.2) Voirie – intersection des chemins Hunter et Jordan

Madame la Maire fait part de la problématique à cette intersection et l'inspecteur municipal en fera la correction lors du nivelage.

9.1) Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'août 2010.

10 09 187

9.2) Résultat - soumission pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, et des matières compostables pour 2011

Attendu la résolution #10-08-169 adoptée lors de la séance du 2 août dernier, dictant les conditions pour l'appel d'offres pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, et des matières compostables pour 2011 ;

Attendu que la municipalité doit adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée.

Attendu que deux (2) entrepreneurs ont été invités à soumissionner et qu'un seul a déposé une soumission, soit celle de :

« Stanley et Dany Taylor Transport inc »

À CES CAUSES,

Il est proposé par la conseillère Marianne Santschi,

Appuyé par la conseillère Carole Blais et il est résolu;

Que le conseil municipal adjuge le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à « Stanley et Dany Taylor Transport inc » pour « la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, et des matières compostables pour 2011 » qui sera effectué les jeudis, et ceci aux coûts suivants :

<i>cueillette et transport des ordures résidentielles et agricoles</i>		
<i>(excluant les plastiques agricoles)</i> (pour un total de 13 cueillettes)		
a	290 ordures résidentielles x 43.16\$	12 516.40\$
b	32 ordures entreprises agricoles x 45.70\$	1 462.40\$
<i>cueillette et transport des matières compostables</i> (pour un total de 33 cueillettes)		
c	290 mat compostables (bacs 240 l) x 80.25\$	23 272.50\$
	TOTAL DES ITEMS: a, b, c	37 251.30\$, taxes en sus

d) Option supplémentaire : cueillette et transport des gros rebuts (2 fois par année) au coût de 2 055\$, plus les taxes applicables.

Que la municipalité avisera l'entrepreneur au printemps et à l'automne si elle opte pour la cueillette des gros rebuts, et ceci au prix ci-haut mentionné.

Que la municipalité autorise madame la Maire et directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Barnston-Ouest tout document et / ou formulaire donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

9.3) AFA des Sommets – frais de hersage forestier et de reboisement résineux

Attendu lors de la fin des travaux de coupe sur la terre Ball Brook qui a été confiés à monsieur Pierre Lachapelle, il y aura lieu de procéder au hersage forestier (environ 3 hectares) et au reboisement résineux (environ 6000 plants) sur les lots 2G-p, 3A, 3C et 3D rang 7 ;

Attendu que ce projet fait référence aux prescriptions : 0551202080210, 0551202100286, 0551202100287 par AFA des Sommets ;

Attendu que lesdits travaux devraient être réalisés le printemps prochain, si la machinerie est disponible ;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu;**

Que le conseil municipal autorise AFA des Sommets à procéder en 2011 au hersage forestier et au reboisement résineux au coût de 865\$, plus les taxes applicables;

Que la municipalité autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Barnston-Ouest tout document et / ou formulaire donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Fausse alarme au 495 chemin Hunter – facture département contre les incendies Ayer's Cliff

Attendu qu'en date du 3 août dernier le département de protection contre les incendies de la municipalité d'Ayer's Cliff a reçu un appel provenant de la centre d'urgence CAUCA, appel qui avait été logé par la compagnie d'alarme responsable dudit immeuble situé au 495 chemin Hunter afin de se rendre sur les lieux ;

Attendu que les frais engendrés par cette fausse alarme, étant de 1 430\$ seront facturés au propriétaire de l'immeuble ;

Attendu que selon le règlement numéro 164 intitulé « systèmes d'alarmes » il est inscrit :

Article 13

La municipalité est autorisée à réclamer de tout utilisateur d'un système d'alarme des frais engagés par celle-ci en cas de défektivité ou de mauvais fonctionnement d'un système d'alarme, dont notamment les frais encourus aux fins de pénétrer dans un immeuble conformément à l'article 12.

Article 16

La personne qui déclenche un système d'alarme est présumée en l'absence de preuve du contraire être pour cause de défektivité ou de mauvais fonctionnement, lorsqu'aucune preuve ou trace de la présence d'un intrus, de la commission d'une infraction, d'un incendie ou d'un début d'incendie n'est constatée sur les lieux protégés lors de l'arrivée de l'agent de la paix, des pompiers ou de l'officier chargé de l'application de tout ou partie du présent règlement.

POUR CES MOTIFS,

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;**

Que les frais engendrés par la fausse alarme soient facturés au propriétaire selon les directives du règlement numéro 164.

Adoptée à l'unanimité.

10 09 190

9.5) Séminaire de formation MégaGest – système comptable

**Il est proposé par la conseillère Marianne Santschi,
Appuyé par la conseillère Carole Blais et il est résolu,**

Que le conseil municipal autorise l'inscription au montant de 235\$ plus les taxes applicables, de la directrice générale à cette formation qui aura lieu le 27 octobre prochain à Drummondville.

Que le conseil municipal effectue le remboursement des frais de déplacement engendrés par cette activité.

Adoptée à l'unanimité.

10 09 191

10.1) Dépôt des listes: comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

Attendu que la directrice générale a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés (août 2010 #10-08-172)	21 338.11\$
B) Dépenses incompressibles	23 274.70\$
C) Salaires août	6 640.86\$
D) Comptes à payer au 13 septembre 2010	25 473.98\$

Attendu que la directrice générale met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;**

D'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des comptes à payer (D) au montant de 25 473.98\$, tels que présentés aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

10 09 192

10.2) Rapport trimestriel au 31-08-2010

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

Que les membres du conseil acceptent le dépôt du rapport trimestriel au 31-08-2010 préparé par la directrice générale.

12) 2° PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

10 09 193

13) Levée de la séance ordinaire du 13 septembre 2010

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par la conseillère Carole Blais et il est résolu;**

Que la séance ordinaire soit levée, il est 21h45.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SEC-TRÉSORIÈRE